



Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2025-0023

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demandeur : HEISS Claude Déménagements

**Adresse Occupation du
Domaine Public :** Domaine du moulin - 19 rue du Vent d'Ouest
44240 La Chapelle-Sur-Erdre

Nature de l'occupation : Stationnement d'un camion de déménagement sur 10 mètres linéaire au
face au numéro 56 rue du Château d'eau.

Emprise : A cheval sur le trottoir et la chaussée.

Durée de l'occupation : Le mardi 17 juin 2025 de 08h00 à 18h00

Mesures particulières : Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur
laquelle doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .
Mise en place d'un alternat par panneaux B15/C18 en aval et en amont de
l'espace de chargement.
Report de la piste cyclable sur la voie principale de circulation avec mise en
place d'une signalétique spécifique vélo en aval et en amont de l'emprise du
chantier.
Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes,
contournant le camion de déménagements.
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la
collecte des déchets et services.
Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.

- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
- *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
- *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 11 juin 2025

Le Maire,

Laurent GODET